

Inscription à retourner à :

INFORA - 8, Place Gabriel Péri - 92000 NANTERRE

· Par mail : info@infora.fr

(Pour plus d'informations : appeler le 01 47 25 25 27)

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CONGRESSISTE

Réservé à l'organisation

Date arrivée : _____

État : _____

N° dossier : _____

1 CONGRESSISTE

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Email : _____

Sont considérés comme Congressistes, les professionnels occupant les fonctions techniques / logistiques / productions dans le secteur événementiel.

PREMIÈRE
PARTICIPATION :
Fournir
une photo
d'identité
récente

2 SOCIÉTÉ

Raison Sociale : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Boite Postale : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Tél. : _____

3 DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription comprennent : participation aux conférences, tables rondes, les supports de conférences, l'entrée permanente à l'exposition, les pauses café, la visite technique, les déjeuners et dîners des 5 et 6 juillet 2022.

4 TARIFS

par société

1^{er} participant

2^e et 3^e participants

4^e participant

Montants HT

850 €

800 €

700 €

Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription

1 020 €

960 €

840 €

Participants UTAC sessions antérieures,

Tarifs FIDÉLITÉ (montants HT)

800€

Montant TTC (TVA 20,0%) - à régler à l'inscription

960 €

5 MODE DE PAIEMENT

Je règle : **INFORA / Campus UTAC**

par virement :

Banque (QONTO)

Agence

Numéro de compte

Clé

16958

00001

40825150536

69

IBAN : FR76 1695 8000 0140 8251 5053 669

Pour les paiements par virement : merci de préciser sur le virement UTAC + le nom du congressiste. Votre société recevra une facture.

Suite aux changements réglementaires, la participation au Campus UTAC ne peut entrer dans le cadre de la formation continue.

C'est le règlement effectif qui est pris en compte pour bénéficier des tarifs préférentiels.

6 CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Institut Infora ne peut être tenu responsable de tout problème résultant de grèves, de conditions climatiques ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Le programme des conférences et des tables rondes est donné à titre indicatif, la non-réalisation d'une ou plusieurs conférences ne peut donner lieu à un remboursement même partiel. Seules les annulations d'inscription envoyées par lettre recommandée seront prises en compte.

Pour toute annulation d'inscription avant le 30 avril, 150 € HT seront conservés. Au delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué. La mention de votre participation (nom et photo du congressiste - société/ groupe - logo de société) pourra faire l'objet d'une information sur tous les supports de l'organisateur, et en particulier dans le document « programme » diffusé à l'ensemble des participants.

Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de participation en particulier les conditions d'annulation ci-dessus.

Date : _____

Nom du signataire : _____

Signature :

Cachet de la société :